



Dissolution SCI Faux et usage de faux

Par **flo2112**, le **23/04/2015** à **16:08**

Je suis propriétaire à 50 % d'une SCI . Mon associé a utilisé à plusieurs reprises des faux en écritures pour entre autre, m'évincer de la gestion du compte bancaire de cette SCI et encaisser à son seul profit le numéraire présent sur ce compte. Il a été condamné pour usage de chèque en bois sur ce compte. Je suis des suites de ces différentes malversations interdites bancaires puisque solidaire du compte SCI sur lequel il a fait des malversations. Il utilise également une double identité pour obtenir des prêts bancaires et ne pas subir cet interdit bancaire. La SCI est à ce jour toujours propriétaire de terres agricoles que j'utilise. Récemment , cet associé a essayé de vendre à son seul profit une partie des terrains. Quand je l'ai appris, je me suis opposé à la vente. Je souhaiterais dissoudre cette SCI et récupérer les parts que possède cet individu pour réparation du numéraire détourné et préjudice. Est ce que cela est possible?